PRIME D’ACTIVITE DE LA CAF

La prime d’activité a remplacé le RSA activité et la prime pour l’emploi, c’est un complément de revenu.

Elle s’adresse aux travailleurs de 18 ans et plus (salariés et indépendants) ou indemnisés au titre du chômage partiel ou technique dont le revenu d’activité est modeste, étudiants salariés et apprentis sous certaines conditions, de nationalité française, ou ressortissant de l’Espace Économique Européen (EEE) ou de Suisse ou étranger d’un pays hors EEE en séjour régulier résidant en France de manière stable et effective

Sa demande se fait par le biais d’un téléservice ou auprès de la CAF.

http://www.caf.fr

Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf):
32 avenue de la Sibelle
75685 - Paris Cedex
https://www.caf.fr/